

SOMMAIRE

- **Transport aérien : nouvelles actions envisagées pour défendre le droit de grève**
- **Thales Avionics et Thales Services : mobilisation tous azimuts**
- **Ingénieurs d'État : inquiets pour leur avenir, ils ont manifesté**
- **Groupama : CGT vent debout contre le « démantèlement progressif »**
- **Renault : la délocalisation au détriment des sites français**
- **Chômage des cadres : en progression de 36 % de 2008 à 2010**
- **Formation professionnelle : les sectes gangrènent le marché**
- **Temps de travail : la CGT appelle à une position commune des syndicats**
- **Contrats de professionnalisation : les jeunes diplômés plus concernés que les non qualifiés**
- **Économie sociale : les salaires y sont 16 % inférieurs**
- **Salaires en Allemagne : les métallos veulent leur part du gâteau**
- **Répression en Syrie : cinq syndicats français appellent à l'arrêt du massacre**
- **Communiqué de l'Ugict-CGT : la recherche, un moteur pour sortir de la crise ?**
- **Soirée-débat de l'Ugict-CGT : « Quel travail voulons-nous ? »**

BILLET DE LA SEMAINE



LA FIN D'UN SUSPENS COUSU DE FIL BLANC

Imaginez-vous une seule seconde l'angoisse du rédacteur de L@ Lettre devant la page blanche d'un traitement de texte, la solitude de l'éditorialiste du dimanche qui depuis des mois écrit ces lignes dans l'incertitude. Ira ? N'ira pas ? La peur d'être démenti ou dépassé par le brusque emballement médiatique. Cette fois, la délivrance s'annonce... Il va le dire. Sarkozy va annoncer sa candidature...

L'insoutenable suspens va prendre fin. Mais oups... Et si nos fidèles lecteurs ne recevaient cette lettre qu'après cet événement interplanétaire ? Et si, finalement, ben tout compte fait, il renonçait ou minaudait encore ? Alors faisons comme d'habitude, contentons-nous des faits. Cette semaine dernière, après que son ministre de l'Intérieur et des Cultes ait occupé le terrain en nous livrant le fond de sa pensée sur l'inégalité des civilisations, Nicolas Sarkozy a enfourché le canasson habituel (en réalité, à peine un demi poney) de la division et de la stigmatisation. Son annonce d'un référendum sur

le traitement des chômeurs qu'il entend obliger à suivre une formation pour leur faire accepter n'importe quel offre d'emploi a soulevé l'ire des syndicats, mais pas que... Il faut dire qu'au-delà de la stigmatisation, de la culpabilisation des salariés privés d'emploi cette annonce d'un référendum est pour le moins surprenante. D'abord parce que les possibilités de radiation des chômeurs qui refusent plus de deux offres d'emploi valables ont déjà été élargies, mais sans obtenir le résultat escompté semble-t-il en raison des conditions qui subsistent néanmoins pour qu'une offre soit considérée comme valable. Ensuite, parce que Nicolas Sarkozy se mêle grossièrement comme d'habitude d'un dossier qui relève de la responsabilité des organisations syndicales et patronales, dans le cadre de la gestion de l'assurance chômage. Ensuite, parce qu'on se demande bien pourquoi un référendum sur une question somme toute marginale qui relève du seul dialogue social au niveau interprofessionnel, alors que sur une question aussi grave que la réforme des retraites, il n'a été question ni de négociations, ni de référendum. Enfin, pourquoi user d'un référendum quand on est aussi bas dans les sondages ? Chacun sait qu'au moins dans notre pays, on ne répond pas à la question posée, mais à celui qui la pose. Et d'avance, Nicolas Sarkozy prévient qu'il ne démissionnerait pas en cas de vote négatif. Si c'est de cette manière que les questions sociales sont abordées pendant la campagne, il va vraiment falloir se mobiliser pour rappeler les exigences et les revendications et faire barrage aux mauvais coups. En commençant par faire un sort aux « accords de compétitivité » pour lesquels les discussions doivent commencer.

TRANSPORT AÉRIEN NOUVELLES ACTIONS ENVISAGÉES POUR DÉFENDRE LE DROIT DE GRÈVE



Face à la surdité gouvernementale, les syndicats de l'aérien envisageaient vendredi 10 février de donner des suites à leur mouvement de la semaine dernière, y compris par la grève qui surviendrait pendant les prochaines vacances scolaires. L'intersyndicale mentionne des actions sociales, « dont les dates et les durées seront précisées ultérieurement » ainsi que des actions « afin de sensibiliser les sénateurs » qui vont se prononcer le 15 février sur la proposition de loi du député UMP Eric Diard, adoptée en première lecture à l'Assemblée fin janvier. Après quatre jours de grève dans les aéroports, l'intersyndicale et le ministre des transports se sont rencontrés vendredi, sans concilier leurs positions sur l'un des points phares de la proposition de loi : l'obligation, sous peine de sanction, de se déclarer gréviste 48 heures à l'avance. Le gouvernement ne procédant qu'à des « changements de virgules », la grève pourrait donc reprendre.

THALES AVIONICS ET THALES SERVICES MOBILISATION TOUS AZIMUTS



Près deux cents salariés de deux filiales de Thales se sont rassemblés mercredi 8 février devant l'Assemblée nationale pour protester contre un projet de délocalisation vers Singapour et contre une cession des activités de services informatiques. Ce projet de délocalisation concerne aujourd'hui une dizaine de postes, mais à long terme, ce sont plus de 2 000 personnes qui seront concernées. Les salariés de Thales Services également présents devant l'Assemblée nationale s'opposent de leur côté à la cession d'une partie des activités informatiques de Thales Services, « Business Solutions » (BUS) qui compte près de 550 personnes. Le repreneur devrait être GFI informatique qui serait, selon l'intersyndicale CFE-CGC, CFDT, CGT et FO, « chargé du plan social à moindre coût ». Parallèlement à ce rassemblement, deux sites de Thales Avionics à Vendôme et Châtellerauld étaient bloqués le même jour à l'appel des syndicats CGT, CFDT, CFE-CGC pour obtenir une augmentation générale de 50 euros par mois.

INGÉNIEURS D'ÉTAT INQUIETS POUR LEUR AVENIR, ILS ONT MANIFESTÉ



À l'appel d'une intersyndicale Solidaire, FSU, CGT, CFDT, FO et Unsa, plus de 2 000 ingénieurs du ministère de l'Écologie et de l'Agriculture, de Météo-France et de l'Information géographique et forestière ont manifesté jeudi à Paris pour protester contre un projet de décret de fusion de ces quatre corps et défendre leur mission de service public. Initié dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), le décret entraînerait également une réduction « drastique » des effectifs, selon les syndicats.

GROUPAMA CGT VENT DEBOUT CONTRE LE « DÉMANTÈLEMENT PROGRESSIF »



La CGT de Groupama s'est opposée mercredi 1^{er} février au « démantèlement progressif » du groupe, déplorant « la spirale négative » dans laquelle est entré l'assureur mutualiste avec la cession en cours de sa filiale Gan Eurocourtage. Pour Philippe Goret, porte-parole CGT du collectif Groupama Gan, « vendre Gan Eurocourtage, troisième entreprise de courtage française, est une grave erreur. C'est une pépite qui contribue pour 16,4 % aux résultats du groupe. [...] D'un point de vue économique, mettre le pied dans la voie des cessions, c'est le début d'une dégradation continue où chaque cession affaiblit le groupe et conduit inexorablement à de nouvelles cessions ». Il a regretté « la spirale négative » dans laquelle était rentrée la direction du groupe.

RENAULT LA DÉLOCALISATION AU DÉTRIMENT DES SITES FRANÇAIS



La CGT du groupe automobile a vivement critiqué la stratégie de Renault à l'occasion de l'inauguration de l'usine marocaine de Tanger, jeudi 9 février. « D'un côté Renault investit pour construire et développer les capacités de production et d'ingénierie hors de l'Hexagone et de l'autre sous-utiliser et dévitaliser les sites Renault d'Europe occidentale et particulièrement français », écrit la CGT dans un communiqué. « Les deux véhicules produits à Tanger vont être en concurrence directe avec la Mégane Scénic et le Kangoo en Europe de l'Ouest : ainsi la direction de Renault organise elle-même la concurrence au sein du groupe », poursuit la CGT. « Nous sommes bien loin des promesses de Louis Schweitzer qui, en son temps, affirmait que le véhicule à bas coûts roumain n'avait aucune vocation à être réimporté en Europe occidentale, mais seulement à s'introduire dans les pays émergents », déplore la CGT.

CHÔMAGE DES CADRES EN PROGRESSION DE 36 % DE 2008 À 2010



Selon une étude de l'Insee, publiée le 10 février, le chômage est passé de 7,4 % de la population active en 2008 à 9,4 % fin 2010 et a beaucoup progressé chez les cadres et les plus qualifiés, « catégories jusqu'alors les plus préservées ». En pleine crise financière, le chômage des cadres a augmenté de 36 % entre 2008 et 2010, soit nettement plus que chez les ouvriers (+ 27 %) ou les employés (+ 28 %). La progression du chômage chez les plus de 50 ans a été également particulièrement rapide (+ 36 %), ce qui en fait la « classe d'âge la plus durement touchée sur cette période », souligne l'Insee dans sa « photographie du marché du travail en 2010 ». Cette année là, il y avait 28,3 millions d'actifs en France. Près de 90 % d'entre eux sont des salariés. Par catégorie socioprofessionnelle, on comptait 21 % d'ouvriers, 28 % d'employés, 23 % de professions intermédiaires et 15 % de cadres.

FORMATION PROFESSIONNELLE LES SECTES GANGRÈNT LE MARCHÉ



Selon la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), de 1 200 à 1 500 organismes de formation professionnelle seraient liés à un groupe sectaire. « Les milieux professionnels quels qu'ils soient, en entreprise, en administration, en collectivité ou en association, dans le secteur public, privé ou bénévole, sont devenus des cibles privilégiées des mouvements à caractère sectaire », a déclaré le président de la Miviludes qui identifie « deux secteurs à risque ». Le premier est celui « de la santé et des pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique » et le second celui des « formations dites comportementales » où 10 % des formations délivrent un « contenu sujet à caution et/ou en lien avec un mouvement d'origine sectaire ».

TEMPS DE TRAVAIL LA CGT APPELLE À UNE POSITION COMMUNE DES SYNDICATS



Alors que le président de la République dit donner deux mois à une négociation employeurs-syndicats sur les accords dit de « compétitivité » la majorité parlementaire tente le coup de force en modifiant dès maintenant l'architecture du droit du travail dans un article de loi « Warsmann ». Alors qu'aujourd'hui, tout salarié peut exiger le respect de son contrat de travail en particulier sur les dispositifs relatifs aux horaires et à sa rémunération, demain, sous couvert d'un accord compétitivité signé dans son entreprise, le salarié se verra privé de tout recours. Il n'aura d'autres choix que d'accepter le chantage emploi contre nouveaux horaires ou/et baisse de salaire sinon c'est le licenciement sans recours. Pour la CGT, c'est totalement inacceptable, c'est un motif supplémentaire pour mobiliser et réussir la journée d'action du 29 février. La CGT considère indispensable que les syndicats de salariés élaborent une position commune pour s'opposer à ce déni de démocratie sociale.

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION LES JEUNES DIPLÔMÉS PLUS CONCERNÉS QUE LES NON QUALIFIÉS



Voilà bien un paradoxe révélateur de l'échec des politiques de l'emploi de ce gouvernement : les contrats de professionnalisation, combinant formation et emploi ont nettement progressé en 2011 avec plus de 173 000 entrées en contrats de professionnalisation. Mais selon le rapport de la Cour des Comptes, la proportion des jeunes sans qualification « n'a cessé de se réduire depuis l'introduction de ce dispositif » (7,7 % des contrats conclus en 2010 contre 9,1 % en 2008) au détriment d'une « forte augmentation des diplômés de l'Enseignement supérieur » (33,5 % en 2010 contre 28,5 % en 2008). Autrement dit, les entreprises y ont vu une excellente aubaine pour sous payer la qualification des jeunes diplômés.

ÉCONOMIE SOCIALE LES SALAIRES Y SONT 16 % INFÉRIEURS



Selon une étude de l'Insee publiée mercredi 8 février, les salariés de l'économie sociale gagnent en moyenne 16 % de moins que dans le privé et 7 % de moins que dans le public, l'échelle des salaires étant par ailleurs plus resserrée dans ce secteur qu'ailleurs. Les associations œuvrent en effet « dans les secteurs à bas salaires » et « sont absentes des activités qui payent le mieux ». Elles emploient en outre « 69 % de femmes qui sont, dans le monde associatif, plus mal payées que les hommes », souligne l'Insee. Les coopératives et les mutuelles sont « économiquement mieux positionnées que les associations », ce qui explique des salaires moyens supérieurs à 35 000 euros en équivalent temps plein en 2009, poursuit l'Insee. Elles sont souvent d'envergure nationale et au moins pour les banques et les assurances, elles ont « une implantation dans des secteurs à salaires élevés », explique l'institut.

SALAIRES EN ALLEMAGNE LES MÉTALLOS VEULENT LEUR PART DU GÂTEAU



Le syndicat IG Metall a annoncé mardi 7 février sa revendication d'une augmentation de 6,5 % des salaires à l'occasion des négociations qui débuteront mi-mars. Une hausse conséquente des salaires, dans un secteur qui s'est dans l'ensemble très bien remis de la crise de 2009, « est une nécessité économique et assurerait aux salariés une participation juste » à la croissance de l'industrie, a argumenté le chef d'IG Metall, Berthold Huber. L'accord dans la métallurgie sert traditionnellement d'étalon pour les autres branches. L'Allemagne s'érige, et est érigée par certains de ses partenaires, dont la France, en modèle de compétitivité en raison de la retenue salariale. Pour l'Organisation internationale du travail (OIT), la politique allemande de compression des salaires est au contraire « la cause structurelle » de la crise que traverse la zone euro, selon une étude publiée fin janvier.

RÉPRESSION EN SYRIE CINQ SYNDICATS FRANÇAIS APPELLENT À L'ARRÊT DU MASSACRE



Cinq organisations syndicales françaises (la CGT, la CFDT, FSU, Solidaires et l'Unsa) ont appelé jeudi 9 février à l'arrêt du « massacre du peuple syrien » par le régime du président Bachar al-Assad et soutenu un appel à manifester d'associations syriennes de France samedi 11. Les cinq organisations « saluent le courage incroyable du peuple syrien qui s'est soulevé pacifiquement contre le pouvoir despotique familial et corrompu de la famille Assad ». « Combien faudra-t-il de morts pour que la communauté internationale puisse condamner ce régime sanguinaire et imposer des sanctions contre celui-ci et ses dirigeants ? », demandent-elles. « Assad a déclaré la guerre à son propre peuple. Face à ces crimes contre l'humanité, les responsables de ce régime, qui ne possède plus aucune légitimité, devront répondre devant la justice des atrocités commises », ajoute le communiqué.



www.ugict.cgt.fr/joomla/dm_documents/recherche-fev12.pdf

Presque cinq années après la mise en place de la loi dite « *LRU* » leur accordant l'autonomie, de nombreuses universités éprouvent de sérieuses difficultés financières, aggravées par la cure d'austérité que leur impose le gouvernement. Le ministère n'hésite pas à qualifier les équipes de gouvernance de mauvais gestionnaires. De leur côté, les régions, accablées de contraintes financières et sociales, n'ont pas les moyens de compenser ces déficits.

Au CNRS, le financement des équipes sous contrats ne permet plus aux laboratoires de fonctionner dans la durée. La mise en place de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) concrétise une entreprise politique de réduction des coûts au détriment des missions et précarise un nombre grandissant de chercheurs.

Par ailleurs, depuis quelques années, au sein des Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC), les financements sont de moins en moins pérennes et de plus en plus dépendants de recettes externes à court terme, souvent guidés par les priorités du marché. La précarisation des emplois, là aussi, s'amplifie.

Cette situation inquiète la CGT, d'autant qu'un nombre croissant d'entreprises tourne le dos à la recherche, malgré les aides de l'État mises à leur disposition. Ainsi Sanofi dans la pharmacie ou PSA dans l'automobile, par exemple, suppriment des emplois en Recherche et Développement (R&D). D'autres, comme Thales, détournent les réformes et utilisent les nouvelles structures de Partenariat Public Privé (PPP) pour récupérer des fonds publics, via notamment le Crédit Impôt Recherche. Poussant la logique du profit à son comble, elles soumettent les travaux de la recherche publique à leurs besoins immédiats, sans pour autant s'engager vers de sérieux investissements de R&D.

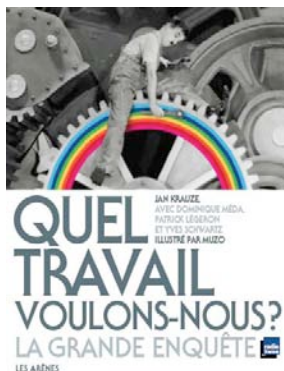
Tous ces éléments nous incitent à dresser le vrai bilan des réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche engagées par la volonté de Nicolas Sarkozy.

À l'occasion de l'élection présidentielle, la CGT a décidé d'exprimer avec encore plus de force, ses principales critiques, et de présenter des pistes de réflexion.

Par la même occasion, la CGT interpelle les candidats à l'élection présidentielle. Elle leur propose de se saisir du dossier de la recherche et de l'enseignement supérieur et prendre position devant les Français et les personnels de ce secteur décisif.

Pour la CGT, l'effort de recherche et de formation ne peut créer seul les emplois dans ce secteur, alors que les capacités de développement et de compétitivité de notre économie, notamment de notre industrie en dépendent. Il faut un véritable effort politique de reconquête.

La recherche conditionne aussi la capacité nationale à comprendre le monde, ses enjeux sociaux et sociétaux, les relations internationales ou encore le développement durable. C'est un élément indispensable pour que la France continue au maintien de son rang à l'échelle mondiale, tant sur les enjeux géopolitiques que culturels. L'enseignement supérieur quant à lui, conditionne les moyens humains dont disposera le pays pour affronter les défis qui se profilent.



Soirée-débat de l'Ugict-CGT

Judi 16 février 2012 de 17h30 à 19h30

Salle Mezzanine • Hall des fédérations
Complexe CGT • 263 rue de Paris • 93100 Montreuil

Autour du livre

QUEL TRAVAIL VOULONS-NOUS ?

Éditions Les Arènes - Janvier 2012

Avec l'un des auteurs

Patrick LEGERON

*Le livre est co-rédigé sous la direction de Jan KRAUZE, journaliste,
Par Dominique MEDA, sociologue, directrice de recherche au Centre d'études de l'emploi
Patrick LEGERON, psychiatre, directeur d'un cabinet de conseil sur le stress professionnel
Yves SCHWARTZ, philosophe, dirige un département d'ergologie à l'Université d'Aix en Provence*

Le livre est la résultante d'une importante enquête menée depuis avril 2011 par *Radio France* auprès de ses auditeurs. Près de 6000 d'entre eux ont répondu dont 70 % d'ingénieurs, cadres et professions intermédiaires.

76 questions étaient posées réparties en 12 thèmes sur et autour du travail, avec la possibilité d'ajouter réflexions et commentaires.

Si une bonne partie du livre restitue les résultats chiffrés de l'enquête en fonction de différents critères : âge, sexe, niveau de diplôme et de revenu, (d'une grande richesse !), l'autre partie fourmille d'analyses et de propositions, d'interpellations, d'extraits d'auteurs ayant écrit sur le thème du travail à un moment ou un autre : Marx, Simone de Beauvoir, J.J.Rousseau, Florence Aubenas, Kant, Adam Smith...

Chacun des auteurs expose sa vision, son interprétation des réponses fournies avec parfois des différences.

Relevons quelques phrases de notre invité :

Sur le stress : « *la réponse se trouve largement du côté des directions d'entreprise ; Il faut en finir avec le management à la française qui dans les études comparatives laisse apparaître des résultats catastrophiques...* ». « *Il ne suffit pas de prévenir la souffrance, de s'attacher exclusivement aux conditions de travail, sujet de préoccupation majeur des syndicats. Mais de s'intéresser à des objectifs plus immatériels : la justice organisationnelle, ou encore le besoin de reconnaissance des salariés.* »

La principale revendication qui ressort de l'étude : « TRAVAILLER MIEUX ET TOUS ». Oui et à côté de cela des réponses nous interrogent, voire nous interpellent.

**Venez nombreuses et nombreux découvrir cette étude
et réfléchir ensemble à ce qu'elle nous inspire !**